

Les Ulis, le 30 Octobre 2007

Depuis notre Flash n° 1 du 8 mai 2004 nous n'avons aucun contact avec le nouveau Conseil de la Fédération dont nous sommes adhérent. Nous n'avons reçu aucune information sur le travail des Commissions, du Conseil ou du Bureau.

Depuis 2005, la question du renouvellement de l'adhésion se pose, compte tenu d'une forte augmentation du prix d'adhésion. Nous avons écrit au Conseil de la Fédération en leur proposant de régler le même prix qu'en 2004 et 2005. Nous avons envoyé deux courriers et nous n'avons reçu aucune réponse.

Trois membres du bureau de la FPF rencontrés lors d'une réception à l'Ambassade de Pologne (en 2005) "ont supposé" que notre premier courrier "s'était perdu" mais qu'il serait répondu à notre deuxième courrier... A ce jour, nous n'avons toujours pas de réponse malgré la promesse des dirigeants.

**Nous attendons une réponse de leur part pour pouvoir prendre une décision de quitter ou non la Fédération de la Polonia.**

D'autre part, nous avons des remarques concernant la **représentativité** au sein du Conseil d'Administration, à savoir : représentation exagérée des associations issues des anciens combattants (alors que le nombre de nos anciens combattants est de moins en moins important) et des associations à vocation spirituelle par rapport aux associations à vocation laïque.

C'est en 2006 **et par hasard**, en "surfant sur le net", que nous avons appris qu'un Congrès de la Polonia devait se tenir les 22 et 23 avril 2006 à Stella Maris. En réalité il s'agissait d'une Assemblée Générale pour laquelle nous n'avons jamais reçu de convocation. En réponse à notre protestation, un **vague e-mail** est arrivé n'ayant rien à voir avec les obligations statutaires.

Quand à l'Assemblée Générale 2007, nous avons reçu une lettre de la FPF nous informant **qu'il a été décidé d'organiser à Bordeaux\***, « **en substitution de l'AG ordinaire prévue pour les 6 et 7 octobre prochain aux mêmes dates, une grande et belle réunion de la Polonia** ». La réunion commençait le samedi 6 à 14h30 suivie d'une réception donnée par M. le Maire de Bordeaux et d'un banquet. La journée du dimanche 7 commençait par une messe suivie d'une visite des caves bordelaises. Il va de soi que les frais d'hébergement, de banquet et d'excursion restaient à la charge des participants.

Vous trouverez ci-dessous la copie de la lettre de FPF. Compte tenu des **sujets importants (comme la préparation de l'AG Extraordinaire des 2-4 mai 2008, les statuts et le Règlement Intérieur)** devant être discutés **dans le peu de temps consacré à la réunion** elle-même (le samedi 6 octobre, après midi) nous avons décidé de ne pas partir à Bordeaux. De plus nous devons recevoir par courrier les rapports financier et d'activité afin d'exprimer par écrit nos remarques. De nouveau, à ce jour, nous n'avons reçu rien de la part de FPF.

**En bref : Si rien ne change d'ici mai 2008, il faudra considérer que durant leur mandat de 3 ans, les membres du Conseil National de la Fédération de la Polonia de France n'ont et n'auront aucune considération pour l'Association franco-Polonaise des Ulis et cela malgré notre engagement profond lors de la constitution de la Fédération.**

Mariola Koperski, Présidente de l'association



FEDERATION DE LA POLONIA DE FRANCE  
CONSEIL NATIONAL

Le Bureau :

A Paris, le 17 septembre 2007

**Henri ROGOWSKI**  
*Président*

Madame, Monsieur,

**Damien WOLNIEWICZ**  
*Vice-président*

**Jan KONIECZNY**  
*Secrétaire général - Porte-parole*

**Jacek HYMCZAK**  
*Secrétaire adjoint*

**Czeslaw NOSTER**  
*Secrétaire adjoint*

**Stanislaw ALOSZKO**  
*Trésorier général*

**Alina CHABANIS**  
*Trésorier adjoint*

**Jean-Louis IZAMBERT**  
*Trésorier adjoint*

**Claudine KIEDA**

**Barbara PLASZCZYNSKA**

**Roman DUDEK**

**Tadeusz GIEYSZTOR**

**Jean VAURIOT**

Le calendrier particulièrement complexe en raison de différents événements politiques, sportifs ou autres, tant en France qu'en Pologne, les difficultés pour de nombreuses associations de trouver des dates disponibles en cette période, le départ de nos délégués (7 personnes) au III Forum de la Polonia du Monde à Varsovie, nous ont conduits, après consultation avec Monsieur le vice-président, à organiser, en substitution de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue pour les 6 et 7 octobre prochain, aux mêmes dates une grande et belle réunion de la Polonia à Bordeaux. Nos amis du Sud, et plus personnellement Madame Sabine Desmesure, ont fait le nécessaire pour permettre cette réunion qui sera donc une réunion à la fois d'information et de fête.

Elle commencera le samedi 6 octobre à 14h30 à Bordeaux dans la salle municipale de l'Athénée près de la Mairie. Cette réunion nous permettra de nous entretenir sur la préparation de l'Assemblée Générale Extraordinaire les 2 (journée de la Polonia), 3 (fête nationale polonaise) et 4 mai 2008 à Paris à laquelle nous voulons donner une très grande solennité.

- Nous y parlerons aussi du magazine *Polonia de France* et vous demanderons votre engagement dans la recherche des insertions publicitaires pour faire évoluer cette publication qui est la votre.
- Les délégués rendront compte de leur déplacement au III Forum de la Polonia du Monde à Varsovie.
- Les affaires les plus importantes, comme les Statuts et le Règlement Intérieur y seront discutées.
- Les rapports financier et d'activité seront envoyés par courrier à toutes les associations membres dans le plus bref délai et vous permettrons d'exprimer vos remarques par écrit.
- Nous avons également besoin de constituer des équipes pour la rédaction du magazine de la Polonia et de notre site Internet. Nous devons travailler sur le projet de Madame Trojanowska-Duluc concernant les lieux polonais en France...

Nous serons, après cette réunion, reçus par Monsieur Alain Juppé, maire de Bordeaux, ancien premier ministre et terminerons la journée par un banquet. Les réservations sont à faire directement auprès de Madame Sabine Desmesure. Les prix sont indiqués sur le bulletin de participation joint. Le dimanche, après la messe en l'église Saint Bruno à 9h00, sera consacré à une visite de magnifiques caves bordelaises de Saint Emilion. Le coût de cette excursion dépendra du nombre de participants. Nous vous invitons tous, dans la mesure de vos possibilités, à venir à cette réunion et cette fête.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments amicaux

Association régie par la  
Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
J.O. du 24 avril 2004  
sous n° 1014

[www.poloniadefrance.org](http://www.poloniadefrance.org) siège social : 20, rue Legendre 75017 Paris